

Notre séjour découverte du milieu montagnard

Du dimanche 13 au
samedi 19 mars 2016

CP/CE1/CE2
/CM1/CM2



M. DESSAULX, M. ZIDANE, Mme MESTRE et
Mme COLLARD

Le lieu

Le centre Montagne l'Arméra situé à 1 500 m d'altitude nous accueille au pied des pistes du domaine skiable Galibier-Thabor (150 km de pistes), au cœur de la station Valmeinier située en Savoie.



Les activités

Le Centre offre un panel diversifié d'activités :

- ▶ Des séances de ski alpin encadrées par l'E.S.F.,
- ▶ Une sortie raquettes encadrée par des animateurs diplômés,
- ▶ Un rallye découverte village,
- ▶ Une visite d'une fromagerie, : la ferme du Mont Tabor (élevage, fabrication, dégustation),
- ▶ Ateliers de découverte du milieu montagnard (faune, flore, habitat) encadrés par les animateurs du centre.



Les locaux

- ▶ Ils peuvent accueillir jusqu'à 220 personnes (soit 8 classes),
- ▶ Les chambres des chalets ont entre 3 et 6 lits (les filles seront séparées des garçons),
- ▶ La restauration de qualité est préparée sur place par leur chef,
- ▶ L'établissement est aux pieds des pistes (location de matériel, pistes...), nous n'aurons donc pas besoin du bus sur place,
- ▶ De nombreuses salles pour les activités de fin de journée : salle de cinéma, salle de jeux, ludothèque...

[Voici le centre en images !](#)



Le transport

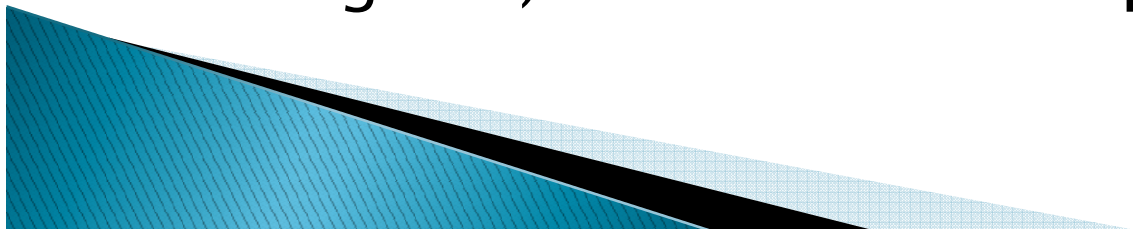
Pour des raisons de coûts et d'accessibilité, le voyage s'effectuera en bus tourisme avec la compagnie Francotte.

Voici notre itinéraire :
Villers-Semeuse,
Reims, Dijon, Lyon,
Chambéry, Valmeinier.
Il y aura deux arrêts.
L'un à Troyes de 45
minutes et un autre à
Macon d'une heure
pour la pause déjeuner.
Arrivée à Valmeinier
prévue à 17h00.



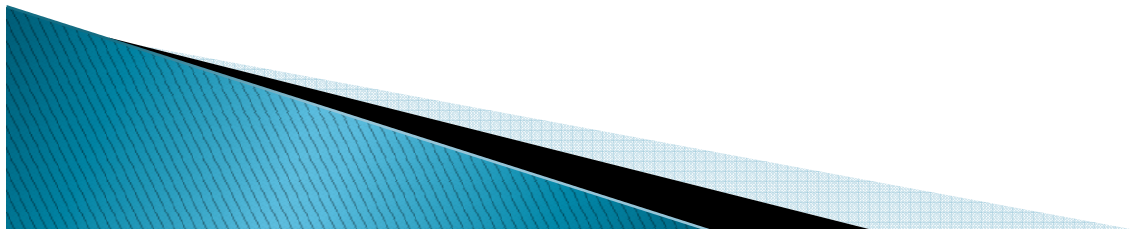
Comment s'occuper pendant le transport ?

- ▶ Les enfants pourront :
 - ▶ jouer aux cartes,
 - ▶ lire des livres (s'ils supportent les transports),
 - ▶ écouter de la musique,
 - ▶ faire des petits jeux de société de voyage (petits chevaux, dames...),
 - ▶ utiliser leur DS, tablette...
- ▶ Remarque : les tablettes et jeux vidéos en général seront récupérés par nos soins à l'arrivée à Valmeinier. Ils les récupéreront pour le trajet du retour. Il faudra donc les étiqueter (ainsi que les chargeurs) avec leur nom et prénom.



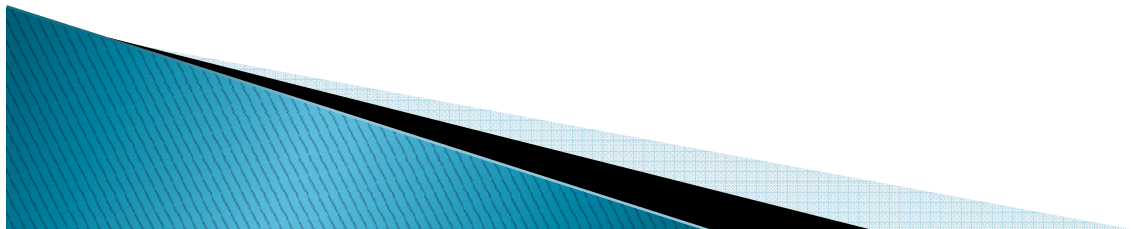
Que prévoir pour le voyage ?

- ▶ Votre enfant aura besoin d'un pique-nique pour le repas de midi et le goûter.
- ▶ Il pourra être composé de sandwiches, bouteille d'eau (de préférence), de gâteaux emballés individuellement, Pom'Pot...



Informations pendant le voyage

- ▶ Vous serez informés du déroulement du voyage tout au long de la journée du dimanche grâce à un serveur vocal où nous laisserons des messages pendant la pause du déjeuner et à notre arrivée.
- ▶ Si vous nous autorisez à diffuser votre numéro de téléphone aux parents accompagnateurs, vous recevrez également un sms lors de la pause du déjeuner et à notre arrivée.



Le séjour

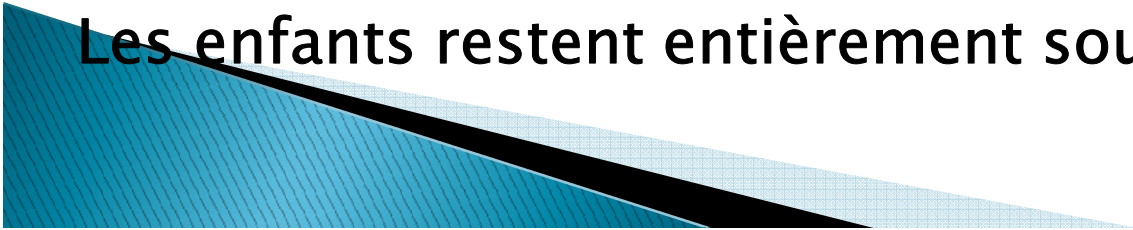
Le séjour durera une semaine du 13 au 19 mars 2016.

Voici la liste des parents accompagnateurs :

- | | | |
|------------------|--------------|------------|
| ▶ CP/CE1 | CE1 / CE2 | |
| ▶ Mme Capitaine, | Mme Herbiet, | |
| ▶ Mme Catrin, | Mme Leroy, | |
| ▶ Mme Jacquot, | Mme Perin. | |
| ▶ Mme Maget, | CE2 / CM1 | CM2 |
| ▶ M. Bécard. | M. Dupuy. | M. Carton. |

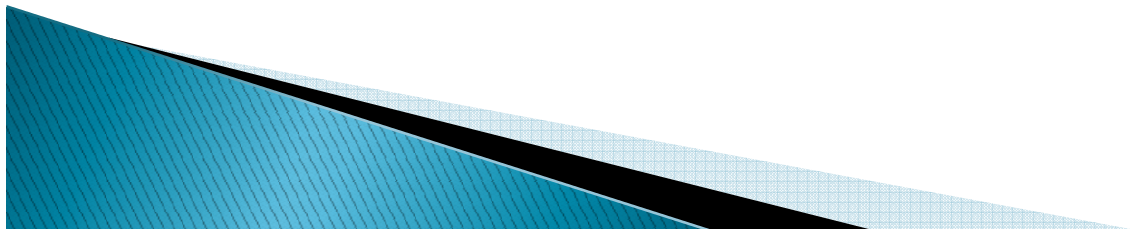
Leur rôle sera de nous aider à gérer l'encadrement des enfants lors des repas, des visites, des moments de jeux, des douches et du coucher.

Les enfants restent entièrement sous notre responsabilité.



Exemple de journée type

- ▶ 7h15–8h30 : lever, petit déjeuner, toilette.
- ▶ 8h30–12h00 : classe, visite, photos.
- ▶ 12h00–14h00 : déjeuner, détente, rangement.
- ▶ 14h00–16h00 : ski
- ▶ 16h00–17h00 : rangement du matériel de ski, goûter.
- ▶ 17h00–18h00 : activités : jeux de société, théâtre, mise à jour du blog...
- ▶ 18h00–19h15 : douches.
- ▶ 19h15–20h15 : repas.
- ▶ 20h15–21h00 : veillée.
- ▶ 21h00 : Coucher



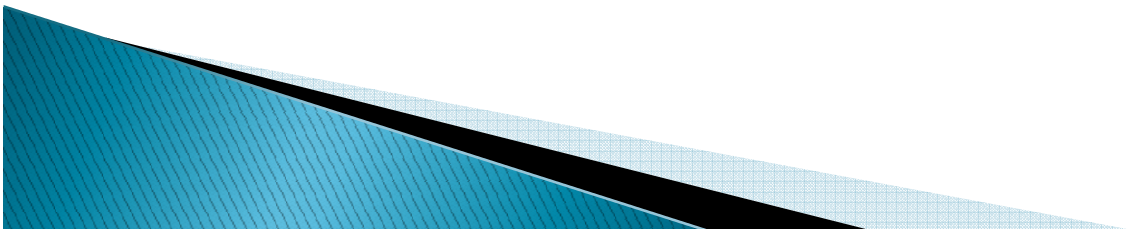
Le budget prévisionnel

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Transport	8 440.38	Participation des parents	20 000(250 € / enfant*)
Séjour	30 240 €	Participation parent accompagnateur	2 500 €
		Subventions diverses (mairie, association parents d'élèves, coopérative scolaire et fond parlementaire (Mme POLETTI)	10 480 €
Total	38 680.38 €	Actions (crêpes, cartouches, sponsors) – Montant réalisé à ce jour (26 novembre)	5 700.38 €
		Total :	38 680.38 €

Remarque : Le montant des diverses actions comprend les sommes déjà perçues et celles prévues jusqu'au mois de juin.

Informations diverses

- ▶ Une école d'Haraucourt effectue également une semaine de classe de neige au même endroit. Nous avons mutualisé le transport afin d'optimiser les coûts du bus,
- ▶ La location du matériel de ski est compris dans le prix du séjour,
- ▶ Les enfants écriront des cartes postales. Merci de prévoir des enveloppes timbrées annotées avec les adresses des destinataires.

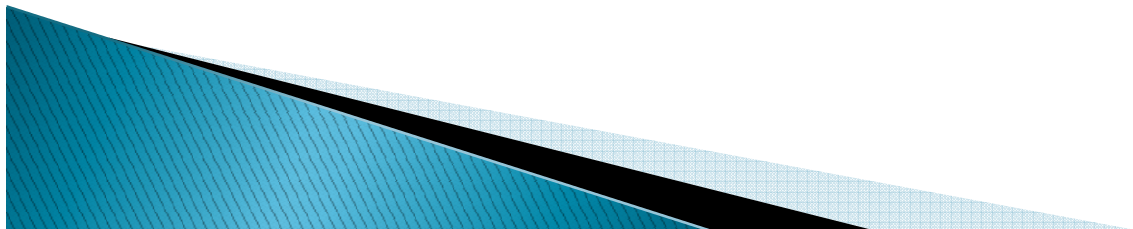


Vos questions... nos réponses...

- ▶ Peut-on leur donner un peu d'argent de poche ?
 - ▶ Oui pas de soucis, nous vous proposons de leur confier un porte-monnaie/ une enveloppe/ un sac congélation à zip étiqueté(e) à son nom et prénom, nous les récolterons et leur confierons au moment des achats. Nous vous conseillons un montant maximum de 15€.
 - ▶ En cas de traitement médical quotidien aurons-nous une personne référente ?
 - ▶ Le PAI établi avant le départ permet à l'enseignant responsable de l'élève de lui administrer le traitement, l'enseignant de votre enfant est donc votre référent. Une infirmière sera également présente afin de répondre à nos demandes si nécessaire.
- 

Vos questions... nos réponses...

- ▶ Les enseignants sont-ils autorisés à donner des médicaments à mon enfant?
- ▶ Non, nous ne sommes pas autorisés à donner des médicaments à votre enfant, même du doliprane, si nous n'avons pas l'ordonnance.
- ▶ Le jour du retour, est-ce que mon enfant pourra prendre un traitement pour le mal de transport ?
- ▶ Nous serons autorisés à lui donner ses médicaments **si et seulement si** une ordonnance est fournie avec le médicament.



- ▶ Pourront-ils nous appeler ?
- ▶ Le blog de l'école sera mis à jour tous les jours avec des articles qui seront rédigés par les enfants. Nous y insèrerons également des photos.
- ▶ Nous mettrons également des nouvelles en fin de journée sur le serveur vocal.

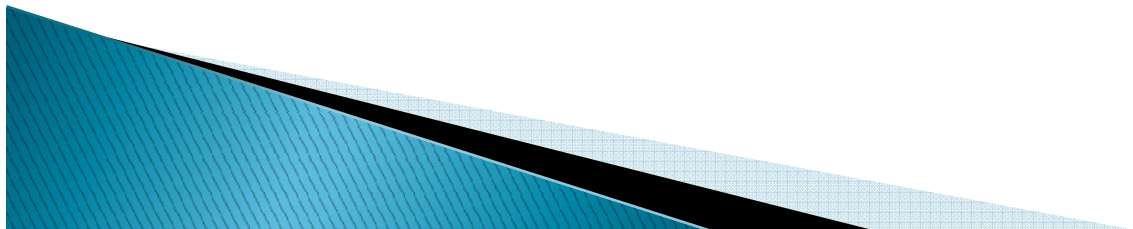
Par contre, ils ne seront pas autorisés à apporter un téléphone portable et donc à vous appeler.

Pourquoi avons-nous pris cette décision :

- ▶ Si votre enfant vous entend, particulièrement en fin de journée, c'est un gros coup de cafard assuré,
 - ▶ Il sera matériellement impossible de gérer l'appel de 80 enfants.
- 

- ▶ Pourrons-nous appeler les parents accompagnateurs ?
- ▶ Les parents qui accompagnent seront très occupés par l'aide à l'encadrement. Ils ne pourront donc pas recevoir vos appels ou répondre à vos sms.

En cas de nécessité, de conseils, c'est l'enseignant de votre enfant qui vous contactera.



- ▶ Que se passera-t-il si mon enfant tombe malade ?
- ▶ Nous ferons alors venir le médecin qui fournira une ordonnance pour son traitement – d'où l'importance de nous signaler toutes allergies aux médicaments – Si votre enfant ne peut participer aux activités (en cas de fièvre par exemple) un parent accompagnateur restera avec lui toute la journée.
- ▶ Vous en serez bien sûr informés.
- ▶ Mon enfant est allergique aux acariens, puis-je lui fournir son oreiller ?
- ▶ Oui, nous vous le conseillons même.

- ▶ Pourra-t-on aider ma fille (en cp/ce1) à se laver les cheveux ?
- ▶ Oui, pas de soucis. Nous vous demandons alors de mettre un maillot de bain dans la valise.
- ▶ L'assurance scolaire suffit-elle ?
- ▶ La plupart des assurances scolaires garantissent les accidents corporels propres à l'assuré (lorsqu'il se blesse lui-même).
- ▶ Mais pour être sûr que votre assurance couvre ses propres dommages corporels et le rapatriement, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de celle-ci.



- ▶ S'il fait du somnambulisme ou qu'il a des soucis la nuit (énurésie) qui dois-je prévenir ?
- ▶ L'enseignant reste votre interlocuteur. Il est préférable que nous soyons au courant de ces soucis afin d'y être vigilants (et discrets bien sûr).
- ▶ Peut-il prendre ses doudous ?
- ▶ Il est fortement recommandé de le lui donner pour son voyage.
- ▶ Les enfants seront sûrement étonnés de constater que beaucoup de copains ont un doudou.
- ▶ Nous vous proposons de lui donner une photo de vous/ de ses proches.



- ▶ Où mettra-t-il son linge sale ?
- ▶ Prévoyez un sac vide où votre enfant pourra mettre son linge sale. Nous vous conseillons de lui expliquer, avant le départ, à quoi servira ce sac. Le mieux étant de faire la valise avec lui, il saura ainsi mieux trouver ses affaires sur place.
- ▶ Nous vous demandons d'étiqueter les vêtements, tous les sacs et valises.
- ▶ Pourrai-je lui donner des bonbons, gâteaux pour son séjour?
- ▶ Oui, vous pouvez lui fournir un paquet de bonbons et un paquet de gâteaux (emballés individuellement). Ensuite, nous les mutualiserons.



- ▶ Pourra-t-il prendre un appareil photo ?
- ▶ De préférence non, sinon, nous vous conseillons de lui fournir un appareil photo jetable étiqueté à son nom. En cas de casse ou de perte, cela sera ainsi moins grave.
- ▶ Des photos seront prises par l'ensemble des adultes tout au long du séjour.
- ▶ Pourrais-je mettre les photos que mon enfant aura faites sur les réseaux sociaux (Facebook...) ?
- ▶ **Non**, la loi concernant le droit à l'image vous **interdit** de publier des photos sur lesquelles d'autres personnes (en dehors de votre enfant) apparaissent. Ces photos doivent rester dans le cadre privé (albums photos...). Vous pourrez publier les paysages...

